

## Le patrimoine des Soieries Bonnet (Jujurieux, Ain) : conserver et valoriser *in situ* un ensemble unique de l'industrie textile

*The challenges of the safeguarding and exploitation of the Bonnet Silk Mills, jewel in the crown of the textile industry's heritage (Jujurieux, Ain)*

Nathalie Foron-Dauphin et sous la direction de Delphine Cano

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/13890>

DOI : 10.4000/insitu.13890

ISSN : 1630-7305

### Éditeur

Ministère de la culture

### Référence électronique

Nathalie Foron-Dauphin et sous la direction de Delphine Cano, « Le patrimoine des Soieries Bonnet (Jujurieux, Ain) : conserver et valoriser *in situ* un ensemble unique de l'industrie textile », *In Situ* [En ligne], 29 | 2016, mis en ligne le 15 novembre 2016, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/13890> ; DOI : 10.4000/insitu.13890

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Le patrimoine des Soieries Bonnet (Jujurieux, Ain) : conserver et valoriser *in situ* un ensemble unique de l'industrie textile

*The challenges of the safeguarding and exploitation of the Bonnet Silk Mills,  
jewel in the crown of the textile industry's heritage (Jujurieux, Ain)*

**Nathalie Foron-Dauphin et sous la direction de Delphine Cano**

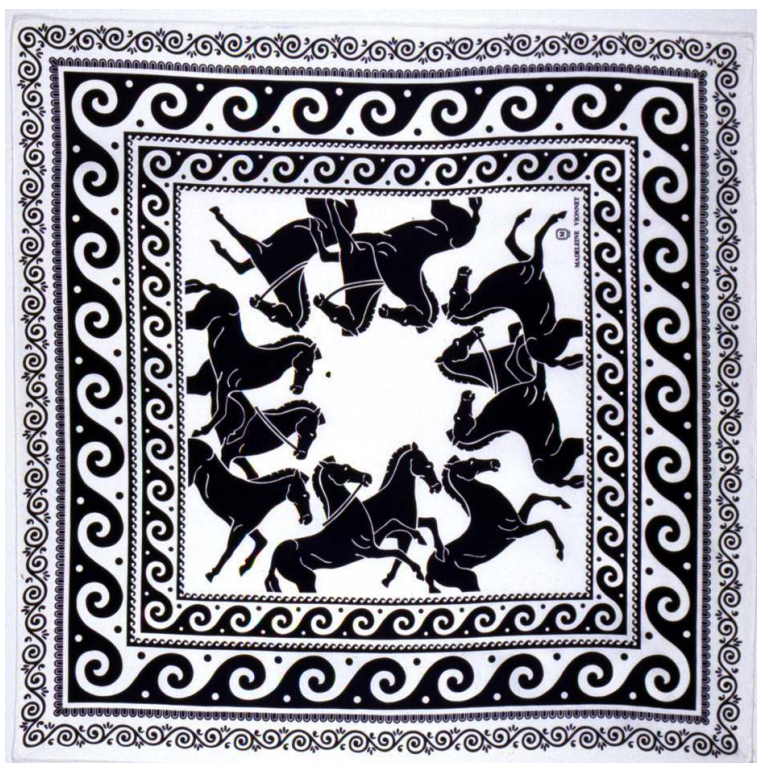
---

- 1 Le patrimoine des Soieries Bonnet à Jujurieux constitue un exemple rare de préservation, dans son intégralité, d'un ensemble cohérent de l'industrie textile permettant de saisir en un même lieu toutes les composantes du patrimoine industriel dans leur dimension matérielle et immatérielle<sup>1</sup>.
- 2 Claude-Joseph Bonnet (1786-1867) fonde à Lyon en 1810 une maison de soierie et implante à partir de 1835, dans le paysage rural du Bugey, une usine que l'histoire conduit à son terme fin 2001. Quelques jours après la cessation d'activité, le Conseil général de l'Ain<sup>2</sup> décide d'acquérir l'intégralité de l'actif de la Société d'Exploitation des Tissages Bonnet (S.E.T.B.) en vue d'éviter la dispersion d'un fonds exceptionnel. Intégré aux collections de la Conservation départementale des Musées de l'Ain, bénéficiant de l'appellation Musée de France, il est depuis conservé dans une partie des bâtiments d'origine, protégés au titre des Monuments historiques, appartenant à la Communauté de communes Rives de l'Ain-Pays du Cerdon<sup>3</sup>.
- 3 La conservation et la valorisation muséale *in situ* s'est imposée comme une évidence. Interroger cette évidence et les contours de cet ensemble, c'est souligner la volonté de pérenniser le lien indissociable entre les collections et le site, en l'absence à ce jour d'une législation spécifique.

## Une patrimonialisation rapide et complète

- 4 Conscient de l'intérêt patrimonial des Soieries Bonnet et de la difficulté à leur assurer un avenir industriel, le dernier Président Directeur Général de la Société d'Exploitation des Tissages Bonnet (S.E.T.B.) saisit au printemps 2001 la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour examiner l'opportunité de protéger les locaux des Soieries Bonnet à Jujurieux et leur outil de production<sup>4</sup>.
- 5 Il dirige depuis 1990 cette entreprise qu'il tente de sauver alors qu'elle traverse de profondes difficultés. Pour redresser la barre, il complète le parc de métiers à tisser<sup>5</sup>, développe le portefeuille de marques<sup>6</sup>, acquiert la maison Pernet-Velours et inaugure en 1994 un musée d'entreprise dans une logique à la fois commerciale, touristique et patrimoniale. Il ouvre les ateliers de tissage à la visite et fait aménager une salle d'exposition dans l'ancien bâtiment de la forge, un espace de peinture sur soie<sup>7</sup> et une boutique de vente directe où est diffusée une sélection de tissus, de foulards et des cravates. La S.E.T.B. est retenue en 1996 pour offrir un foulard aux épouses des Chefs d'État lors du G7 à Lyon (**fig. 1**), mais cette reprise est provisoire. En 1998, c'est la « grande chute ». Le contexte du passage aux 35 heures, la crise monétaire en Asie, en Russie et au Brésil, le départ volontaire ou forcé de personnels qualifiés ont participé de ce déclin<sup>8</sup>. Les fluctuations d'activité s'accompagnent d'une alternance d'embauches ou de licenciements du personnel, qui subit les évolutions de la conjoncture. Le 25 février 1999, la société dépose le bilan et, avec la disparition des bureaux de Dardilly dans la banlieue lyonnaise, l'activité administrative, créative et commerciale se recentre sur Jujurieux.

Figure 1



Foulard « Chevaux et Grecs », marque Madeleine Vionnet, velours façonné teint, soie, viscose.  
Phot. Alves, Jorge. © Collection départementale des Musées de l'Ain.

- 6 L'usine devient dès lors l'unique antenne des Soieries Bonnet et le réceptacle de la mémoire de la maison.
- 7 Le chef d'entreprise multiplie les tentatives pour sauvegarder conjointement l'activité industrielle et le musée d'entreprise. Ses préoccupations pour le patrimoine, vues par le prisme de la sauvegarde de l'entreprise, peuvent parfois apparaître comme paradoxales. Entre désir de sauvegarde et stratégie économique sur fond patrimonial et touristique, le plan de continuation prévoit la vente de biens immobiliers à des tiers et du patrimoine mobilier à l'association des Soieries Bonnet. Créée en juin 1999 à l'instigation du Président Directeur Général pour protéger le site historique, elle a pour objet de conserver le savoir-faire traditionnel du tissage et de promouvoir l'économie touristique locale. En vue de redonner une impulsion à l'entreprise, l'association sollicite une subvention du Conseil général de l'Ain pour devenir propriétaire de la collection, de métiers en état de marche et éventuellement d'une partie des bâtiments<sup>9</sup>. Le directeur tente également en octobre de vendre à Drouot plus de 350 catalogues d'échantillons et des cartons de dessins textiles. La vente du lot dans son intégralité étant infructueuse, les collections reviennent à Jujurieux<sup>10</sup>. Le nouveau souffle donné à l'entreprise vient finalement de la Communauté de communes Bugey-Vallée de l'Ain, qui se porte acquéreur des locaux industriels de la S.E.T.B. en mai 2000.
- 8 Le sursis est de courte durée. En mars 2001, les métiers à tisser de Jujurieux sont à l'arrêt<sup>11</sup>. Les dernières tentatives pour sauver l'entreprise échouent et le 15 novembre 2001, les trois derniers employés ferment les portes de l'usine dont l'activité vient de cesser.
- 9 Dans ce contexte tendu, la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites valide en juin 2001 un avis favorable à l'inscription au titre des monuments historiques de l'ensemble des bâtiments industriels, au regard de leur caractère représentatif de l'histoire industrielle et sociale de la soie à Lyon et dans sa région aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Elle retient aussi le principe d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager suite au recensement des habitations de la manufacture qui démontre l'impact architectural, social et urbanistique de l'implantation industrielle sur le village et la campagne environnante<sup>12</sup>. Une étude complémentaire est envisagée pour une éventuelle protection des objets mobiliers, dans le but de sauvegarder de façon concomitante l'activité économique patrimoniale de ce lieu, dont l'enjeu reste la préservation d'un immense savoir-faire<sup>13</sup>.
- 10 La patrimonialisation de l'ensemble mobilier emprunte toutefois une autre voie. Associé depuis plusieurs mois aux tentatives de sauvegarde des Soieries Bonnet, le Conseil général de l'Ain se mobilise sans délai pour conserver l'actif de la S.E.T.B., en vue de préserver un patrimoine remarquable de l'industrie textile dans l'Ain. Avant même d'engager une réflexion approfondie sur le devenir muséal de ce fonds, il décide de l'acquérir dans sa totalité pour le prémunir de la dispersion<sup>14</sup>. Une première phase de repérages scientifiques est alors menée par la Conservation départementale des Musées de l'Ain et par le Conservateur des Antiquités et objets d'art pour présenter l'acquisition auprès du Conseil artistique des Musées de France qui exprime à l'unanimité un avis favorable au regard de l'ampleur du fonds, de sa rare cohérence historique, technique et artistique. L'achat est finalement entériné à l'été 2002, grâce à l'aide de l'État et de la Région Rhône-Alpes, suite à l'attribution d'une subvention dans le cadre du Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées<sup>15</sup>.

- 11 L'intégralité de l'actif de l'entreprise vient enrichir les collections de la Conservation départementale des Musées de l'Ain, bénéficiant de l'appellation Musée de France qui leur confère un statut inaliénable et imprescriptible après inscription sur le registre d'inventaire. Il est depuis conservé dans les derniers locaux de la S.E.T.B. : le quadrilatère dit de la forge et le premier atelier de tissage, dont la protection au titre des Monuments historiques est prononcée le 31 janvier 2003. L'arrêté préfectoral confirme l'inscription en totalité de ces bâtiments, appartenant depuis peu à la Communauté de communes et d'un ensemble de constructions significatif de l'organisation paternaliste des Soieries Bonnet : le four, la lingerie, l'infirmerie et l'ancienne chapelle de la manufacture, propriétés de la Commune de Jujurieux. Cette mesure est somme toute partielle, car elle n'inclut finalement pas les ateliers appartenant à des entreprises en activité et les bâtisses à usage de logements<sup>16</sup> (fig. 2).

Figure 2



**2.1** - Le site des Soieries Bonnet vers 1900. Photomontage Dupont, Jean-François. © Collection départementale des Musées de l'Ain. **2.2** - Le site des Soieries Bonnet en 2013. Le site des Soieries Bonnet a évolué au fil de son histoire : démontage des étages du bâtiment de la filature dans les années 1940, démolition du pensionnat à la fin de la Seconde Guerre mondiale, destruction de la cheminée haute en 1979, mais il reste bien présent dans le paysage de Jujurieux. Les bâtiments préservés, significatifs de l'organisation industrielle, sociale et religieuse de la fabrique, appartiennent à différents propriétaires publics et privés et s'inscrivent désormais dans un tissu constructif qui s'est étoffé. Dans un cercle plus large, les deux cités ouvrières, les maisons du personnel, des bâtisses à fenêtres hautes significatives des ateliers à domicile, le barrage, une partie du cimetière réservé au personnel de la fabrique, les châteaux dits de l'industrie sont également sauvegardés. À quelques kilomètres de Jujurieux, la station hydro-électrique d'Oussiat sur la commune de Pont d'Ain, exploitée par la maison Bonnet au tournant du XXe siècle, reste également visible.

Phot. Dupont, Jean-François. © Collection départementale des Musées de l'Ain.

- 12 La patrimonialisation complète et rapide du fonds, la continuité entre l'histoire de l'entreprise et l'histoire patrimoniale, la sauvegarde conjointe du site et des collections, sont suffisamment rares dans le domaine du patrimoine industriel pour être soulignées. Cette conjoncture favorable a été portée par les institutions publiques, encouragée par les bons chiffres de fréquentations du musée d'entreprise avoisinant les 20 000 visiteurs par an, par la mobilisation de l'association des Soieries Bonnet et par la connaissance de l'histoire de cette maison de soierie, étayée par les travaux de l'historien Henri Pansu<sup>17</sup>.

## Un ensemble d'une rare cohérence, témoin de 200 ans d'histoire, au cœur du projet muséal

- 13 Si la vocation muséale de ces collections n'a pas fait débat, le statut du musée a évolué au fil du temps. Quelques mois avant la fermeture de l'usine, il est envisagé de transférer la gestion du musée d'entreprise à l'association des Soieries Bonnet, dont l'activité serait placée sous le contrôle du Conservateur départemental<sup>18</sup>. Suite au rachat du fonds, le Conseil général de l'Ain décide de conserver les biens *in situ* par le biais d'une convention de dépôt avec le propriétaire des bâtiments<sup>19</sup>. L'éventualité d'une simple préservation des collections en l'état, incompatible avec la sollicitation du F.R.A.M, est rapidement écartée pour privilégier la piste d'un musée départemental d'intérêt local et national, visant l'appellation « Musée de France »<sup>20</sup>.
- 14 En vue d'assurer la sauvegarde du fonds et de poser les bases du futur musée, un programme d'inventaire scientifique des collections et un vaste chantier d'archéologie industrielle sont engagés par le Département<sup>21</sup>. Cette transition rime avec transmission, à travers le recrutement de trois anciens salariés des Soieries Bonnet au sein de l'équipe muséale<sup>22</sup>. Une campagne photographique de 200 clichés, réalisée par Georges Fessy, immortalise cette période charnière entre l'histoire industrielle et patrimoniale<sup>23</sup>. Elle donne la dimension des mesures à mettre en œuvre pour assurer la conservation des collections et souligne l'ampleur du fonds. Particulièrement volumineux, il est composé de près de 300 000 objets ou documents uniques, répertoriés selon une approche typologique donnant un aperçu de la diversité et de la complémentarité des collections : iconographique (1), archives textiles (2), tissus et accessoires de mode (3), outil de production et mobilier professionnel (4), catalogues d'échantillons (5), fonds des institutions sociales de l'usine-pensionnat (6), archives de direction et du personnel (7)<sup>24</sup>. Dans une approche globale, les archives de l'entreprise bénéficient du même statut et du même traitement que les objets. Chaque pièce est numérotée, photographiée, documentée et cataloguée dans une des rubriques de l'inventaire scientifique<sup>25</sup> (**fig. 3**).

Figure 3



La collection de tissu sur rebracs. Les rebracs, supports cartonnés comprenant les caractéristiques techniques des étoffes et leur marque, sont utilisés pour la diffusion commerciale des étoffes puis archivés par la maison textile.

Phot. Fessy, G., 2001. © Collection départementale des Musées de l'Ain.

- 15 Le fonds comprend également des pièces produites en série et retrouvées en grande quantité numérique, comme des milliers de bobines, des centaines de pièces détachées, des dizaines d'ensouples et de cantres de métiers à tisser<sup>26</sup>. Elles sont préservées pour valoriser l'échelle industrielle des lieux, mais seul un échantillon sera porté à l'inventaire (fig. 4).

Figure 4



Les caves voûtées abritent les pièces mécaniques et plus de 600 mètres linéaires de cartons perforés. Phot. Fessy, G., 2001. © Collection départementale des Musées de l'Ain.

- 16 Volumineux et varié, cet ensemble n'en est pas moins d'une rare cohérence, tant historique que technique. La méthodologie d'inventaire et d'étude du fonds prévoit d'établir des connections entre les collections et de les associer, pour rendre lisible l'interdépendance des pièces de cet immense puzzle à assembler.
- 17 Les dessins textiles, les mises en cartes, les empreintes d'impression, les catalogues d'échantillons, les tissus au mètre, les tissus sur rebracs, l'outil de production permettent de suivre les différentes étapes de création, de fabrication, de commercialisation des étoffes à motifs, parfois sur l'ensemble du processus industriel<sup>27</sup> (fig. 5). Bien qu'en partie lacunaires, ces collections témoignent des principales évolutions des productions des Soieries Bonnet. Couplées à l'étude des archives d'entreprise et du personnel, elles retracent l'organisation industrielle de l'entreprise, la structuration de la main d'œuvre, les réseaux commerciaux, l'acheminement des matières premières, la diffusion internationale des productions.



Figure 5



Les étapes de réalisation d'une étoffe façonnée : dessin textile, mise en carte, tissu. Ce tissu aux roses trémières a été primé à l'Exposition universelle de 1900. **5.1** - Dessin textile, 1899, atelier Rostain-Jacquemard, pastel sur papier. **5.2** - Détail de la mise en carte, 1899, atelier Rostain-Jacquemard, pastel sur papier. **5.3** - Tissu aux roses trémières, satin liseré lancé broché, soie, détail.

Phot. Alves, Jorge. © Collection départementale des Musées de l'Ain.

- 18 Spécialisée dans la production de tissus noirs au temps du fondateur, la maison porte une attention toute particulière à la qualité des étoffes qui assurent rapidement à l'entreprise une renommée internationale saluée lors des expositions universelles (**fig. 6**). Les commissionnaires en soie puis les grands magasins diffusent les tissus estampillés Bonnet à l'échelle internationale, utilisés pour composer des vêtements féminins ou des éléments du costume masculin.

Figure 6



Le Drap de France, 1878, faille, soie, papier (ici au sein de l'exposition « Trames de soie »). Réalisé pour l'Exposition universelle de 1878, ce tissu aux dimensions exceptionnelles, tissé en 4 mètres de largeur, a nécessité la construction d'un métier à tisser spécifique et l'emploi de 176 712 fils de chaîne. Des blasons des grandes villes françaises peints sur papier sont marouflés aux extrémités du tissu.

Phot. Alves, Jorge. © Collection départementale des Musées de l'Ain.

- 19 Pour maîtriser un long cheminement productif et la qualité du fil, Claude-Joseph Bonnet établit dans son village natal, Jujurieux, une filature de soie, qui est l'une des premières usine-pensionnats installées à la campagne. Pour l'ouvraison des soies, il recrute à l'année une main d'œuvre rurale essentiellement composée de jeunes filles originaires de l'Ain, de Savoie, Haute-Savoie, et de la Suisse. Des religieuses de l'ordre de Saint-Joseph sont embauchées pour veiller à la bonne moralité des jeunes filles et les encadrer au quotidien (fig. 7).

Figure 7

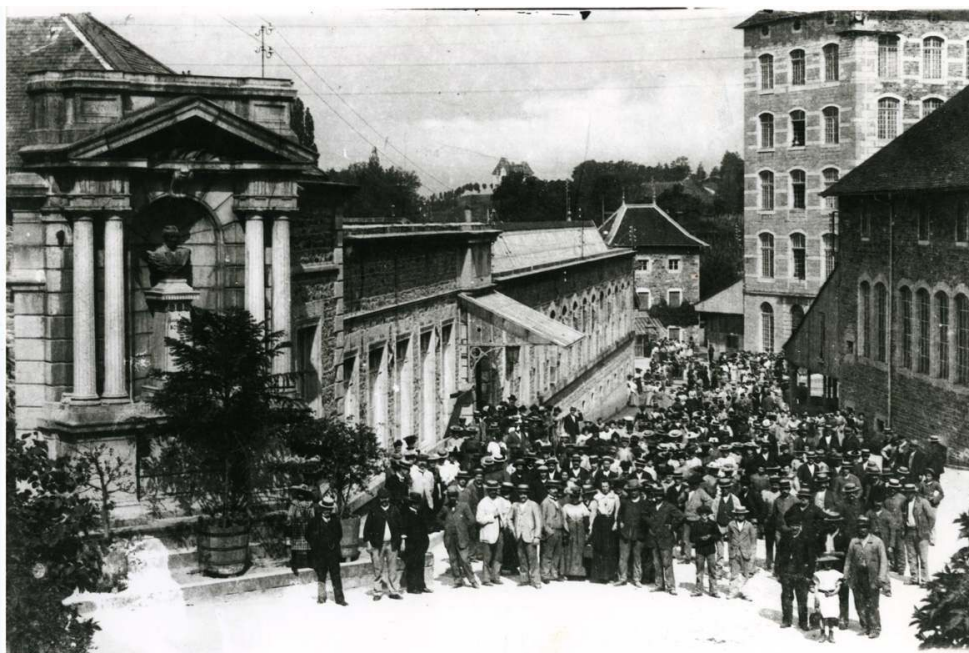


Les ouvrières internes posant à l'entrée du pensionnat vers 1880, photographie.

Phot. Joguet, G. © Collection départementale des Musées de l'Ain.

- 20 Le tissage est minoritaire dans l'établissement, l'industriel passe toujours commande aux canuts de Lyon et développe des ateliers à domicile au milieu du siècle. À sa disparition en 1867, il laisse à ses successeurs une entreprise prospère qui va devoir toutefois évoluer pour s'adapter à une nouvelle conjoncture. Fidèles aux soieries noires, les *Petits-Fils de Claude-Joseph Bonnet* s'orientent autour de 1880 vers la couleur et les tissus à motifs, qui séduisent la « haute couture », nouveau concept naissant avec le couturier Charles Frédéric Worth. Ils introduisent des métiers à tisser mécaniques dans l'établissement de Jujurieux. Cette nouveauté s'accompagne de l'arrivée de personnel externe entre les murs de la manufacture. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, 2 000 personnes travaillent quotidiennement pour la fabrique à Jujurieux : 1 200 à l'usine même, dont près de 600 internes et 800 dans les ateliers à domicile (**fig. 8**). Les ouvrières logeant au pensionnat viennent alors des environs de Montceau-les-Mines, du Creusot, et d'Italie du Nord, puis sont rejointes par des Polonaises dans les années 1920. Jusqu'à cette décennie, les dirigeants développent les infrastructures destinées au personnel : infirmerie, magasins d'habillement et d'alimentation, cités ouvrières, domaine agricole et viticole, crèche, garderie, transports. Cette organisation paternaliste de l'établissement est alors vantée ou décriée par les publicistes et la presse de l'époque.

Figure 8



Sortie d'usine vers 1910, photographie. La vie du village est rythmée par les allées et venues du personnel externe au sein des villages. Un monument élevé à la gloire du fondateur marque l'une des entrées du site. Conçu par l'architecte Sainte-Marie Perrin, il abrite le buste du sculpteur Pagny réalisé en 1887, 20 ans après la mort de Claude-Joseph Bonnet grâce à une souscription auprès des employés.

Phot. Corne, Cl. © Collection départementale des Musées de l'Ain.

- 21 En parallèle à cette concentration poussée des opérations de soierie au sein du même établissement, l'entreprise étend ses ramifications sur le territoire et à l'échelle internationale (**fig. 9**). En France, elle possède une usine de préparation et d'essais à la Croix-Rousse qui dispose d'un pensionnat (1888) et un tissage à Voiron en Isère (1895)<sup>28</sup>. Elle ouvre aussi des filatures à Saint-André-de-Valborgne (1909), à Uzès (1910) dans le Gard et à Marseille (1902) après la suppression de cette activité à Jujurieux en 1901. Des succursales sont implantées à l'étranger, dont un tissage à Paesana dans le Piémont italien (1899) également doté d'un pensionnat et une autre usine à Lodz en Pologne. Elle investit dans le domaine séricicole avec l'achat de concessions en Abyssinie (1906), en Perse (après 1900), devient actionnaire dans la Société séricicole de Serbie (1908). Pour la diffusion des collections, elle développe des antennes commerciales à Londres et à New-York au début du siècle, puis à Paris et Varsovie dans l'entre-deux-guerres. Cette organisation tentaculaire s'étirole au tournant de la Seconde Guerre mondiale et se recentre sur Lyon et Jujurieux, où le pensionnat disparaît après plus de cent ans d'existence, de même que, dans les années 1950, les ateliers à domicile et la plupart des institutions sociales.

Figure 9



Le comptoir séricicole de la maison Bonnet en Perse, photographie rehaussée au crayon et à la peinture, vers 1910.

© Collection départementale des Musées de l'Ain

- 22 Avec les années 1960-70 viennent de lourdes vagues de licenciement qui font tomber l'effectif de l'atelier de Jujurieux à 25 personnes. L'entreprise rebondit en modifiant son outil de production. Le rayon cravates, développé à partir des années 1920, disparaît et emporte avec lui les métiers à tisser dévolus à cette production à Jujurieux. Ils sont remplacés par des métiers de velours, qui participent de la relance de l'activité, stimulée par une diversification des collections, une politique de développement et d'achat de marques et par le lancement de collections de foulards<sup>29</sup>. La société est transformée en 1975 en un holding intégrant une entreprise textile, la S.E.T.B. En 1986, elle est vendue par les derniers représentants de la famille à un investisseur privé qui la cède dans les années 1990 à Gilles de la Brière.
- 23 Le programme de documentation et d'étude des collections, la mise en œuvre d'enquêtes de sauvegarde de la mémoire orale, permettent progressivement d'étoffer la connaissance de l'histoire des Soieries Bonnet. Parallèlement à ce travail de fond, le site a rouvert au public dès l'été 2002 pour préserver le lien avec les visiteurs. La Communauté de communes a souhaité gérer cette ouverture, organisée de façon saisonnière pour concilier accueil de public, sauvegarde et valorisation du patrimoine. Cette initiative, conçue à l'origine comme temporaire, pose les bases de l'actuelle convention de partenariat entre les deux collectivités pour le développement muséal du site<sup>30</sup>. Afin de renouveler les contenus présentés au public, de montrer les découvertes et les avancées nées de l'étude des collections, le Conseil général de l'Ain a rapidement eu la volonté d'adjoindre à la mission d'inventaire une mission de valorisation auprès des publics. Elle a permis de compléter le parcours de visite des anciens ateliers par la réalisation d'expositions préfigurant l'établissement « Musée de France ». Progressivement, le volet valorisation a été renforcé par le développement d'un programme d'animations ciblé, de publications, des démonstrations de tissage et par l'aménagement d'une exposition

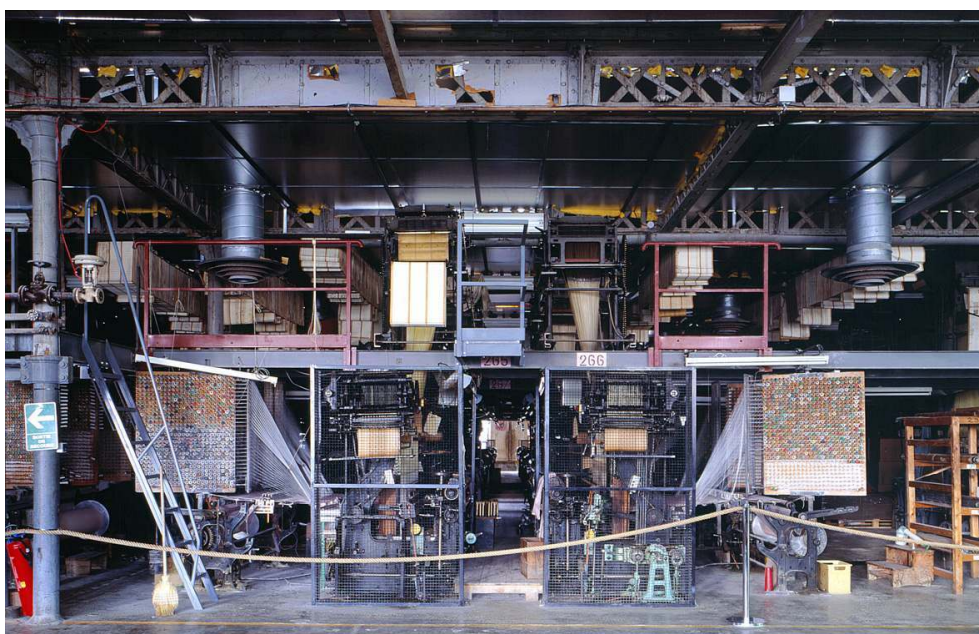
permanente en 2008. Depuis trois ans, le musée est entré dans une nouvelle phase avec la réalisation d'indispensables travaux de réhabilitation du bâti et l'élaboration d'un projet scientifique et culturel, définissant le concept du musée, ses prochaines modalités de gestion et de fonctionnement au service du développement et rayonnement du musée. La construction du projet nécessite d'accorder une attention toute particulière au dialogue entre le lieu et les collections et de s'interroger sur le sens que revêt la conservation et la valorisation *in situ*.

## Valoriser le lien organique entre bâtiments et collections : préserver l'esprit des lieux

- 24 Au-delà de la cohérence du fonds, les collections des Soieries Bonnet entretiennent avec le site un lien consubstantiel qui leur confère un caractère unique. Ce rapport est néanmoins complexe, l'origine géographique ou chronologique des collections ne coïncidant pas nécessairement avec les deux bâtiments actuels du musée.
- 25 Une partie du fonds provient du périmètre du site et a été entreposée en ces lieux à l'issue d'un changement d'usage des infrastructures de l'usine-pensionnat, de l'arrêt d'une activité, parfois suite à la destruction d'un bâtiment ou plus récemment dans le cadre des campagnes d'acquisition muséale : lits et couverts du pensionnat, magasin d'alimentation, métier à bras d'un atelier à domicile, matériel médical et archives de l'hôpital auxiliaire de la Croix-Rouge française installé dans l'infirmerie pendant la Grande Guerre, vestiges du tabernacle de la première chapelle qui a brûlé en 1888, mobilier religieux de la deuxième chapelle, rabots des ateliers de menuiserie, etc. Certains objets ont été restitués par des ouvriers et des descendants de la famille, qui les avaient précieusement conservés durant plusieurs années, soulignant ainsi un attachement affectif au patrimoine des Soieries Bonnet. Des objets emblématiques de l'histoire de l'entreprise et de la glorification de l'image du fondateur, initialement conservés à la maison mère, tel le *Tableau du Centenaire* de la maison (GH Marchetti, 1911), le *Drap de France* présenté à l'exposition universelle de 1878, la photosculpture de Claude-Joseph Bonnet ont été rapatriés à Jujurieux pour intégrer le musée d'entreprise<sup>31</sup>.
- 26 Dans un rayon plus large, des éléments de l'actif de l'entreprise, des archives de direction, les traces matérielles de différentes succursales ayant fermé, d'entreprises absorbées par la maison Bonnet ont progressivement été rassemblés, pour finalement se concentrer intégralement à Jujurieux lors du déménagement du siège social. Certains ont été simplement entreposés, d'autres, tels les dessins textiles, les tissus sur rebracs, les catalogues d'échantillons, ont été utilisés jusqu'à la fermeture du site par les chefs de fabrication et les stylistes pour stimuler de nouvelles créations.
- 27 Outre ces collections, l'essentiel du fonds est composé de l'outil de production, des matériels textiles, des archives du personnel, des textiles utilisés, produits et conservés *in situ* dans le bâtiment du tissage 1. Ils entretiennent un lien que l'on peut qualifier d'organique avec les murs de l'usine, des caves aux greniers, en ce sens que chaque élément conservé à son emplacement d'origine représente un ingrédient essentiel de l'organisation et de l'activité industrielle. L'édifice, qui comporte à son angle nord-est un monument à l'effigie de Claude-Joseph Bonnet, abrite l'ensemble des bureaux et des ateliers de production, des stocks d'étoffes et des espaces d'archivage tels qu'ils se présentaient peu ou prou au moment de la fermeture de la S.E.T.B. Les machines de

préparation du fil, de tissage, de contrôle des étoffes, les pièces détachées, les archives du personnel et de l'entreprise, des productions à différents stades de leur fabrication, sont restés en place. Les espaces et le mobilier de l'administration de l'usine, du directeur, ceux destinés à la création des modèles, à la diffusion commerciale, aux expéditions ont aussi été préservés. S'ajoutent à cet inventaire, un ensemble d'instantanés de vie des ateliers : blouse sur un tabouret, caisse de gareur posée à côté d'un métier à tisser, colis sur une balance, etc. L'outil de production et les bureaux permettent de suivre les étapes de la conception et de la fabrication d'une étoffe, du fil au tissage, de l'idée du tissu à sa commercialisation. Les mobiliers et machines en place constituent néanmoins l'outil de production de la S.E.T.B, représentatif des quatre dernières décennies de l'entreprise. Hormis quelques équipements modernes, la plupart retrace plusieurs strates historiques au sein des ateliers et témoigne de l'achat de matériel ancien à différentes périodes, comme l'illustrent notamment les machines de préparation du fil. L'ourdissoir, les banques à dévider, deux assembleuses datent des années 1890 à 1930 et les bobinoirs, les canetières, la côneuse et une assembleuse des années 1960 et 1980. Autre exemple, les deux piquages Verdol, initialement installés dans l'usine de la Croix-Rousse en 1890 et 1896, ont été déplacés à Jujurieux vers 1930. L'atelier de tissage comprend 74 métiers à tisser qui soulignent également le panachage des époques. Dix-huit métiers de marque Diederichs, prévus pour la production de tissus unis et façonnés, ont été construits et acquis entre 1949 et 1951. Quarante-sept métiers dits « double pièce » de marque Béridot datant des années 1930, témoignent de l'introduction du tissage de velours dans l'usine autour des années 1970. Huit autres métiers, fabriqués par Bruyère et Banzet et la Société Fuma ont été achetés d'occasion en 1984. Le dernier, mis en service en 1998 pour le tissage d'unis, est un prototype et le seul métier moderne subsistant dans l'atelier (fig. 10).

Figure 10



L'atelier de tissage en 2001, photographie.

Phot. Fessy, G., 2001. © Collection départementale des Musées de l'Ain.

- 28 L'ensemble pose les fondements d'un musée de site ouvert sur ses territoires<sup>32</sup>, dévoilant de multiples facettes de l'industrie de la soie. Les choix de valorisation de ce patrimoine s'orientent vers deux logiques muséographiques complémentaires, dont la répartition spatiale est dictée par le site<sup>33</sup>.
- 29 La première consiste à continuer d'établir le parcours d'expositions permanentes et temporaires, d'aménager les espaces fonctionnels dans les lieux où les traces d'utilisation sont moins prégnantes. L'étage intermédiaire du bâtiment dit du carré de la forge répond à cette optique. Cette construction appartient à la première génération d'édifices de l'usine-pensionnat établis entre 1835 et 1840. Abritant à l'origine les ateliers tous corps d'état, il a progressivement perdu l'essentiel des repères matériels de son activité, à l'exception d'une forge, d'une enclume, d'outils épars et de quelques machines, pour devenir un lieu de stockage plus ou moins organisé. Dans les années 1990, le dernier atelier mécanique est démantelé, les quelques éléments qui subsistent sont installés dans l'usine. Le musée d'entreprise se développe dans deux salles, réinvesties par l'actuel projet patrimonial pour les aménagements muséographiques : accueil-boutique, exposition « L'empire des étoffes, 200 ans d'épopée textile » mettant en perspective l'évolution des productions des Soieries Bonnet et les trames de vie à l'usine-pensionnat. Ils se développent dans cet espace plus neutre, en préservant les traces archéologiques qui ont survécu.
- 30 La seconde logique est de conserver dans son emplacement d'origine, et quasi en l'état, l'ensemble mobilier de l'usine dans le bâtiment du tissage 1, qui constitue une collection à part entière.
- 31 L'exercice est néanmoins complexe en raison du millefeuille historique des lieux, de l'abondance et des conditions de conservation des collections. Les ressources iconographiques, cartes postales, photographies, tableaux, plans et dessins techniques, les illustrations des *Grandes usines* du publiciste Julien Turgan en 1894 et des objets retracent les grandes lignes de son évolution. Initialement relié à la première chapelle, sa construction débute en 1882. Il est en service dès 1887 mais brûle dans le grand incendie de 1888. Il est finalement reconstruit sur ses cendres les années suivantes mais la nouvelle chapelle est désormais déconnectée des bâtiments industriels. Destiné au tissage du façonné, il accueille ensuite les métiers de cravates, puis ceux de velours et de façonné. L'outil de production, les ateliers, les bureaux ont été régulièrement modifiés et leur physionomie a changé au fil du temps. Ils continuent à l'être aujourd'hui du fait de la patrimonialisation du fonds occasionnant des adaptations et des modifications pour assurer sur le long terme la bonne conservation des collections, dans des locaux industriels qui n'ont pas été conçus à cet effet. Pour en assurer la sauvegarde, nombre d'items, essentiellement ceux sur support papier, ont été déplacés des caves ou des greniers pour être nettoyés, reconditionnés et le cas échéant restaurés. Ils restent conservés sur site, mais dans des espaces aménagés plus adaptés à leur préservation.
- 32 Valoriser cet empilement historique, assurer un dosage subtil entre conservation et valorisation *in situ*, préserver l'esprit des lieux représentent un enjeu de premier plan. Dans la recherche du juste équilibre entre ces différents paramètres, la valorisation actuelle de l'usine est guidée par une idée directrice, transmettre l'intégrité et l'authenticité du lieu. Elle passe par une muséographie ténue et la pérennisation, à leur place, de l'essentiel des ingrédients de la dernière période.



- 33 La richesse historique se fait connaître à travers les contenus des visites et la présentation de photographies faisant naviguer les visiteurs entre les différentes époques. La préservation de la dimension industrielle est également prise en compte, en conservant par grandes masses les pièces en série. Cela suppose néanmoins d'exfiltrer les objets qui n'ont pas leur place dans ce bâtiment et d'imaginer des réserves visitables respectueuses de l'identité des collections. Cette approche est complétée par l'exposition permanente, qui retrace l'évolution historique, sociale et économique de la société.
- 34 Ce mode de valorisation contextualisé revêt des intérêts multiples. Il donne l'occasion de saisir l'atmosphère d'une usine, d'en comprendre l'organisation, de repérer les principales étapes de fabrication, la segmentation du travail, la multiplicité des savoir-faire nécessaires à la naissance d'une étoffe et d'en approcher la complexité. Il permet de préserver l'âme des lieux, d'en faire un lieu habité. Cette volonté se nourrit de l'expérience du site et des collections, des retours du public et de la vision des anciens employés des Soieries Bonnet<sup>34</sup>.
- 35 Le parti pris actuel consiste en la présentation d'une « usine vraie », donnant l'impression que « les gens sont partis hier », que « des cœurs battent » au détour des ateliers. Dans cette voie, la sauvegarde des traces sensibles du passage des jeunes filles, des femmes et des hommes est fondamentale. Elle se manifeste notamment au travers des centaines de graffitis inscrits sur les volets, les murs, les poutres du site par plusieurs générations d'ouvriers et d'ouvrières<sup>35</sup>. Elle offre la perspective de percevoir en négatif la présence humaine derrière chaque carnet du personnel, chaque bureau, chaque machine dans un atelier qui a conservé à ce jour jusqu'à son odeur caractéristique des usines de tissage. L'ensemble contribue à préserver l'âme des lieux, notion subjective mais régulièrement évoquée par le public. Cette âme perceptible se renforce lorsque les ateliers s'animent par des démonstrations et par des médiations menées par les anciens employés des Soieries Bonnet. Cette volonté de conservation *in situ*, offre des perspectives rares de valorisation de l'outil de production dans leur atelier<sup>36</sup> et *in fine*, de préservation et de transmission des savoir-faire.

## Conclusion

- 36 Appréhendé dans sa globalité, cet ensemble fait émerger le caractère représentatif et les particularismes des Soieries Bonnet, qui furent l'une d'une des plus importantes maisons de soierie lyonnaise des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Son histoire retrace les principales évolutions de la fabrique lyonnaise, son impact sur la structuration d'un territoire, celui de Lyon et de sa région, avec des ramifications à l'échelle internationale. Il illustre le cycle de vie d'une entreprise, son essor, son déclin, témoigne de sa capacité à innover et à s'adapter, des périodes fastes aux crises du textile qui jalonnent son histoire. En présentant un système où coexistent artisanat et industrie, dispersion et concentration de la main d'œuvre, travail à bras et mécanisation, il participe à la relecture historique de la révolution industrielle et d'une vision parfois linéaire de l'historiographie industrielle. Il présente aussi un modèle particulièrement abouti d'organisation paternaliste et un exemple rare d'intégration verticale des divers stades de production, du fil à la diffusion des étoffes. Croisant l'univers de la mode, de la haute couture, du prêt-à-porter de luxe, il illustre toutes les étapes techniques et artistiques, les savoir-faire inhérents à la naissance d'une soierie.

- 37 Conservées et valorisées *in situ*, les collections dialoguent avec les bâtiments, révèlent les strates de leur histoire. Elles habitent les lieux, rendent sensible et palpable le passage et le labeur des femmes et des hommes en ces murs, qui portent l’empreinte de leur usage. En réponse, le bâti ancre les collections dans une réalité vécue qui permet de prendre la mesure de l’échelle industrielle, de comprendre son insertion dans le paysage et sur le territoire.
- 38 Leur conservation imbriquée repose sur la volonté conjuguée des collectivités publiques, renforcée par la fréquentation du public, alors qu’aucun dispositif juridique ne permet pour l’heure d’en garantir la pérennité.
- 39 Au-delà du périmètre du musée, des bâtiments inscrits, la conservation de l’ensemble du site et des traces archéologiques des Soieries Bonnet<sup>37</sup> sur le territoire représente un enjeu majeur de sauvegarde et de valorisation. Son devenir passe par une montée en puissance de la conscience collective, par l’affirmation du caractère indissociable de l’ensemble et suppose de réfléchir à des mesures de protection adaptées pour préserver de façon durable cet ensemble exceptionnel du patrimoine de l’industrie textile.

## NOTES

1. - Bâti, outil de production, archives d’entreprise, produits à différents stades de fabrication, textiles, mobilier de l’entreprise, mémoire orale.
2. - Depuis les élections de mars 2015, le Conseil général de l’Ain est dénommé Conseil départemental de l’Ain.
3. - Il s’agit de la Communauté de communes Bugey-Vallée de l’Ain au moment de l’acquisition.
4. - L’entreprise a été vendue en 1986 par les derniers actionnaires de la famille à Hervé Dubois, investisseur privé. Dans les années 1990, Gilles de la Brière devient Président Directeur Général, puis propriétaire de l’entreprise alors que celle-ci traverse une nouvelle crise.
5. - Il achète de nouveaux métiers de velours uni et des métiers informatisés.
6. - Achat de la société Pernet-Velours en mars 1993, contribution au lancement d’une nouvelle griffe de foulards de luxe sous la licence Madeleine Vionnet.
7. - Cet atelier de « peint-main » remplace celui de Lyon.
8. - Un programme de recherches pluridisciplinaire sur la mémoire des dernières années de fonctionnement de l’entreprise a été réalisé en 2013, avec un volet historique confié à Aude Royet et un volet ethnologique conduit par Sylvette Béraud-Williams. Il sera prochainement complété par un volet économique pour une approche complète du contexte de fermeture.
9. - Demande de subvention au Conseil général de l’Ain du 27 octobre 1999. Cette demande est accueillie positivement par la collectivité.
10. - Dépliant de la *vente des Archives de la fabrique de soieries Bonnet*, 20 octobre 1999. Drouot, Sylvie Daniel et Gérard Legueltel, archives nationales, cote AB/XXXVIII/310.
11. - La production est alors réalisée par des sous-traitants et notamment en Corée, suite à un mouvement de délocalisation amorcé en 2000. Le site de Jujurieux reste encore ouvert quelques mois pour la gestion des productions, l’expédition des commandes et pour l’accueil du public.
12. - Maison du directeur, dite maison bourgeoise, cités ouvrières, maisons pour les ouvriers et les contremaîtres et « châteaux de l’industrie ».

13. - Courrier du 25 juin 2001 du Conservateur régional des monuments historiques adressé à la S.E.T.B. et à la mairie de Jujurieux.
14. - Délibération du 5 décembre 2001.
15. - Séance du 7 juillet 2002.
16. - Voir dans la base Mérimée : notice PA01000011. Voir Les carnets de l'inventaire : HALITIM-DUBOIS, Nadine. Tissage, usine pensionnat Claude-Joseph Bonnet dite Manufacture de soierie C.-J. Bonnet. © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, 2010 : <https://inventaire-rra.hypotheses.org/2008> [consulté le 19/07/2016] et <http://www.patrimoine.rhonealpes.fr/dossier/tissage-usine-pensionnat-claude-joseph-bonnet-dite-manufacture-de-soierie-c-j-bonnet/a0b607ee-c8c0-40f5-85b5-9c2ea63ad94a> [consulté le 19/07/2016].
17. - Voir PANSU, Henri. *C.J. Bonnet, Images de la soierie lyonnaise anciennes et nouvelles à Jujurieux (Ain)*. Lyon : Éditions du XX Mars, 1996, actualisé en 2010, suivi depuis par Claude-Joseph Bonnet Soierie et société à Lyon et en Bugey au XIX<sup>e</sup> siècle, tome 1 : Les assises de la renommée, Du Bugey à Lyon, Lyon et Jujurieux, 2003, et tome 2 : Au temps des pieux notables, 2012.
18. - Ce type de musée était qualifié de musée associé.
19. - Convention de dépôt signée le 17 juillet 2002, suivie en juin 2004 d'une convention de partenariat, renouvelée en avril 2014 et accompagnée d'une convention d'utilisation.
20. - Délibération du 5 décembre 2002. Cette piste est alors conditionnée par une étude préalable et des travaux sur le bâti, la mise en place d'une convention avec le propriétaire et la rédaction d'un Projet scientifique et culturel sur la base de l'inventaire du fonds.
21. - Pour la méthodologie du chantier d'inventaire et d'archéologie industrielle et les principales évolutions historiques au XX<sup>e</sup> siècle, se reporter à : FORON-DAUPHIN, Nathalie. « Les Soieries Bonnet à Jujurieux, de l'usine au patrimoine de l'industrie textile ». *Le Bugey*, n°100, année 2013, p. 299 à 323.
22. - Françoise Vinoche, qui a successivement exercé le métier d'ourdisseuse, de tisseuse, d'employée au bureau foulard et de guide au musée au fil de ses 20 ans de présence aux Soieries Bonnet. Thierry Lopez, responsable du musée d'entreprise depuis sa création, intègre également l'équipe après avoir géré les visites durant l'été 2002 avec Mme Vinoche. Ils sont rejoints par Jean-François Dupont qui a exercé le métier de tisseur puis de gareur pendant 12 ans au sein de l'atelier de tissage et qui a également été tisseur à bras pour la maison de soieries Tassinari et Châtel.
23. - Le photographe a été choisi suite à sa participation à l'ouvrage : De ROUX, Emmanuel avec la collaboration de Claudine CARTIER, photographies de Georges FESSY. *Patrimoine industriel, « L'usine-couvent Bonnet à Jujurieux (Ain) »*. Paris : Éditions du patrimoine, Scala éditions, 2000, p. 148-155.
24. - Les numéros présentés entre parenthèses renvoient à une liste des collections en annexe. Pour une découverte détaillée des collections, voir FORON-DAUPHIN, Nathalie, MATIC, Myriam, sous la direction de CANO, Delphine. *Guide des collections départementales de l'Ain, Fonds départemental des Soieries Bonnet*. Libel Édition, 2011.
25. - La méthodologie d'inventaire du fonds relève de l'inventaire des fonds complexes défini dans l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes relatives à la tenue de l'inventaire du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement.
26. - Pour les définitions de ces termes techniques textiles, consulter les pages Soieries Bonnet du portail départemental [www.patrimoines.ain.fr](http://www.patrimoines.ain.fr) [consulté le 19/07/2016].
27. - Voir FORON-DAUPHIN, Nathalie. « Du papier au tissu, merveilles de création textile aux Soieries Bonnet ». Dans *Tissu / Papier. Échanges d'impressions, question de points de vue*. Lyon : ENS Éditions, Institut d'histoire du livre, 2005, p. 55-71.

28. - Sur l'usine de Voiron, voir Ouvrage collectif. *Sermorens, le Cœur historique de Voiron*, « L'usine Bonnet », p. 90-93 et FORON-DAUPHIN, Nathalie. *De Voiron à Jujurieux*. Voiron : édition de l'Association Histoire et Patrimoine de Pays voironnais, 2009, p. 93-95.
29. - La maison Bonnet a absorbé les marques : Déchelette (1972), Tissages de Moirans (1976), Castel, Boisson Frères et Tissages de Criel (1979), Henri Hinsinger (1986), Diochon (1990), Pernet-Velours (1993). Elle a exploité sous licence les marques Madeleine Vionnet (1994) et Paul Poirer (date inconnue). Voir MATIC, Myriam. *Présentation du classement des catalogues d'échantillons, recherches documentaires sur les marques*, rapport de stage, non publié, 2004.
30. - Délibération du 3 juin 2002, suivie de la première convention de partenariat du 25 juin 2004 et de l'actuelle convention de partenariat et d'utilisation du 3 avril 2014.
31. - Les bureaux de la maison sont restés implantés à Lyon rue du Griffon jusqu'en 1989, date à laquelle ils ont déménagé vers Vénissieux, puis Dardilly. Certaines archives sont détruites lors de cette restructuration, alors que d'autres ont été transmises au musée des tissus de Lyon.
32. - Territoire local, régional, national et international.
33. - L'ouvrage collectif, *De pied en cap : patrimoines du textile et de la mode en Rhône-Alpes*. Genouilleux : La Passe du vent édition, 2008, p. 18-23, retrace les principales questions posées pour la valorisation du site et des collections.
34. - Jean-François Dupont, Thierry Lopez, Françoise Vinoche ont partagé les questionnements liés à la conservation *in situ*. Tous les avis convergent vers la nécessité de conserver l'usine comme une collection à part entière. L'entretien de Françoise Vinoche s'est déroulé avec la contribution de son mari Marc Vinoche, également ancien employé des Soieries Bonnet.
35. - Chaque graffiti a été méticuleusement répertorié, localisé et photographié.
36. - La question de la protection des machines industrielles reste malaisée en Rhône-Alpes. Voir HALITIM-DUBOIS, Nadine. « Panorama des usines protégées au titre des monuments historiques en Rhône-Alpes ». Les carnets de l'Inventaire : études sur le patrimoine - Région Rhône-Alpes [en ligne], 13 septembre 2013 [consulté le 19/07/2016]. URL : <http://inventaire-rra.hypotheses.org/2008>.
37. - Dans une optique de sensibilisation, une exposition photographique intitulée « Les Soieries Bonnet, un patrimoine à sauvegarder » a été mise en place en 2013 lors de la trentième édition des journées européennes du patrimoine commémorant le centenaire de la loi relative aux monuments historiques. Une séquence de l'exposition a mis en lumière les traces et vestiges archéologiques moins visibles et plus méconnus que le bâti monumental : restes du mur d'enceinte recouvert de morceaux de verre, du soubassement de la roue hydraulique, du barrage, etc.
- 

## RÉSUMÉS

Le site et les collections des Soieries Bonnet à Jujurieux (Ain) constituent un ensemble exceptionnel, significatif de l'histoire de Lyon et de sa région aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. À la cessation d'activité de l'entreprise fin 2001, les biens de la société ont été acquis par le Conseil départemental de l'Ain pour sauvegarder dans son intégralité un témoignage remarquable de l'organisation industrielle et sociale de la soierie lyonnaise, des usines-pensionnats, des étapes de conception, de fabrication et de commercialisation des étoffes dans un rayonnement international. Le fonds bénéficie du statut Musée de France au regard de son ampleur et de sa

---

rare cohérence historique, technique et artistique. Il est depuis conservé *in situ*, dans une partie des bâtiments d'origine, protégés au titre des monuments historiques en 2003 et appartenant à la Communauté de communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon. Cet article est l'occasion de détailler le lien organique qui unit le bâti et les collections. Il souligne aussi les enjeux de sauvegarde et de valorisation muséale de ce patrimoine unique, dont la conservation imbriquée repose entièrement sur la volonté conjuguée des collectivités publiques en l'absence d'une réglementation spécifique.

The Bonnet Silk Mills site and collections form an indivisible industrial heritage of a rare coherence: the granting of heritage status to the entire site, with its uninterrupted industrial history, is sufficiently rare to deserve highlighting. It's also an example of the preservation, in its entirety, of a coherent textile industrial complex where all the parts of the industrial heritage, both tangible and intangible. The company closed down at the end of 2001 after 200 years of existence. A few days after its closure, the Ain general council acquired the company's assets. Its collections, with its rare uninterrupted history, were safeguarded in its entirety. They are conserved *in situ* and presented to the public in the mill and original blacksmith's shop, which belong to the Rives de l'Ain-Pays du Cerdon community of communes and are protected as historical monuments since 2003, given their representativeness of the industrial and social history of the silk industry in Lyon and the surrounding region in the XIX<sup>th</sup> and XX<sup>th</sup> centuries. The interlinked conservation of the buildings and collections nevertheless relies on the combined efforts of the public authorities in the absence of specific regulations enabling the protection of a building and its collections.

## INDEX

**Mots-clés** : patrimoine industriel, musée, monument historique, objets mobiliers, soierie lyonnaise, textile, usine-pensionnat, Ain, inventaire scientifique

**Keywords** : industrial heritage, museum, historic Monuments, movable objects, silk factory, textile, company towns, Lyon-Ain, inventory

## AUTEURS

### NATHALIE FORON-DAUPHIN

Responsable scientifique et culturelle, Musée des Soieries Bonnet, attachée de conservation patrimoine, Conseil départemental de l'Ain [nathalie.foron-dauphin@cg01.fr](mailto:nathalie.foron-dauphin@cg01.fr)

### SOUS LA DIRECTION DE DELPHINE CANO

Conservateur en chef, Direction des musées départementaux de l'Ain, Conseil départemental de l'Ain [delphine.cano@ain.fr](mailto:delphine.cano@ain.fr)